

**ADHESION A LA FEDERATION FRANCAISE DES VEHICULES D'EPOQUE**  
**(FFVE)**  
**LABEL VILLE ET VILLAGE D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE**

Madame Claudine BARBIER, expose au Conseil que :

La Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) est une association reconnue d'utilité publique, dont la mission principale est de promouvoir, soutenir et développer la restauration, la sauvegarde, et l'utilisation des véhicules d'époque.

L'association instaure un réseau national de communes engagées dans le développement touristique autour des voitures anciennes.

L'obtention d'un label « Ville et Village d'accueil des véhicules d'époque » attribué par la Fédération Française des Véhicules d'époque contribuera à la dynamisation de notre centre-ville et à enrichir l'attractivité touristique locale. D'autant que la commune possède une qualité d'accueil touristique enrichie, des commerces, des restaurants, ainsi que de nombreux intérêts patrimoniaux et culturels dans son centre-ville.

Ce dispositif est également conçu pour accompagner les clubs locaux dans l'organisation d'activités diverses telles que randonnées, rallyes, rassemblements, visites de musées, ou des événements liés à l'automobile ancienne.

Il est proposé au Conseil d'adhérer à la Fédération Française des Véhicules d'Epoque. La souscription fera l'objet d'une convention pour une durée de 3 ans et est renouvelable par tacite reconduction. L'adhésion annuelle est gratuite. 2 panneaux Ville/Village d'accueil, 1 panneau explicatif sont offerts en dotation à la souscription. Seuls les frais d'expédition et panneaux supplémentaires sont à la charge de la commune.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, Zones d'activités, Commerce, Artisanat, Auto entrepreneuriat, Tourisme, Grands évènements commerciaux, Foires et Marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

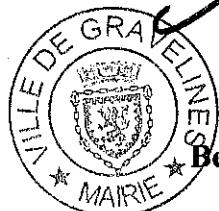
- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentés ;
- **ADOPE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 NOVEMBRE 2025  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**La Secrétaire de Séance,**

*Denelle*  
**Christelle DENEUVILLE**

**Le MAIRE,**



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 27 NOV. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 NOV. 2025

Conseil Municipal convoqué le : 14 Novembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025 - 17h30**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS jusqu'à 19h10, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN jusqu'à 19h00, Madame Annabelle SALA jusqu'à 18h10, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Christian DEVOS, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr MERLEN à partir de 19h10,  
Monsieur Raoul DEFROUIT, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,  
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,  
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,  
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS à partir de 19h00 (jusqu'au départ de Mr DEVOS),  
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS à partir de 18h10,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.